

RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00198
Numéro SIREN : 792 962 409
Nom ou dénomination : 2JC

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2021 sous le numéro de dépôt 2355

Bureau de : L'Isle Jourdain

S.A.S. L'ECRIN DE SAMATAN

Bijouterie

1 Rue des Comtes du Comminges

32130 SAMATAN

Comptes Annuels au 01/01/2018 au 31/12/2018

■ AUCH

252 bis Impasse du
Rond point des justes,
32000 Auch
Téléphone : 05 62 63 48 48

■ CONDOM

4, rue Anatole France,
32100 Condom
Téléphone : 05 62 28 15 89

■ EAUZE

58-60, rue Saint July,
32800 Eauze
Téléphone : 05 62 09 80 33

■ L'ISLE JOURDAIN

Espace Aramis
35 bis Route de Toulouse
32600 L'Isle Jourdain
Téléphone : 05 62 07 01 39

2JC L'ECRIN DE SAMATAN

1 RUE DES COMTES DU COMMINGES

32130 SAMATAN

LIASSE FISCALE 31/12/2018 IS / RS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

édité le 18/04/2019



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Trouver à date du service

Exercice ouvert le 01012018 et clos le 31122018 Régime simplifié d'imposition X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre

SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: Adresse du siège social:

2JC L'ECRIN DE SAMATAN
1 RUE DES COMTES DU COMMINGES
32130 SAMATAN

SIRET 7 9 2 9 6 2 4 0 9 0 0 0 1 9 Mèl: lecrindesamatan@orange.fr

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* Bénéfice imposable à 28% Déficit

Bénéfice imposable à 15% 1 525

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom / Adresse

N°

Nom / Adresse

N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

Écom Sofec Gascogne 4, Rue Charles Bacqué 32600 L'ISLE JOURDAIN Tél: 05.62.07.01.39

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: Date: 18042019 Lieu: SAMATAN

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné Qualité et nom du signataire: PROST CHRISTINE 18/04/2019

Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2019

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
			e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
PROST CHRISTINE ASSOCIE PRESIDENT	51	2018	25 500					
20CHEMIN D'ENCOHEBEROT 32600 Isle-Jourdain								

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise			2JC L'ECRIN DE SAMATAN			Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise			1 RUE DES COMTES DU COMMINGES 32130 SAMATAN								
SIRET			7 9 2 9 6 2 4 0 9 0 0 0 1 9								
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1 2			Durée de l'exercice précédent * 1 2					
						Exercice N clos le					
						3 1 1 2 2 0 1 8					
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	32 896	030	17 631			15 265		
	Immobilisations financières * (1)		040	20	042				20		
Total I (5)			044	32 916	048	17 631			15 285		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	11 447	052			11 447		
		Marchandises *		060	71 234	062			71 234		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	1 982	070			1 982		
		Autres * (3)		072	4 235	074			4 235		
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	19 076	086				19 076		
	Charges constatées d'avance *		092	1 177	094				1 177		
Total II			096	109 151	098			109 151			
Total général (I + II)			110	142 067	112	17 631		124 436			
PASSIF								Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				8 000		
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126				800		
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131				69 348		
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136				12 222		
	Provisions réglementées				140						
Total I					142			90 370			
Provisions pour risques et charges											
Total II					154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			10 500			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			229			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			13 602			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	1 064		9 735			
	Produits constatés d'avance				174						
Total III					176			34 066			
Total général (I + II + III)					180			124 436			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 960			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise 2JC L'ECRIN DE SAMATAN Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le		
				13	11	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	
		(dont export et livraisons intracommunautaires)			214	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	132 339
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	52 420
Variation de stocks (marchandises) *				236	(13 445)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	6 025	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(1 779)	
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : 3 254 – mobilier : – immobilier :)		242	35 499	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 210)		244	364	
Rémunérations du personnel *				250	26 776	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 419	
Dotations aux amortissements *				254	3 398	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)		262		
Total des charges d'exploitation (II)				264	119 677	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	12 662	
Produits financiers (III)	280		294	391		
Produits exceptionnels (IV)			290			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348)		300			
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	49		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	12 222	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	12 222	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	229		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44, sexies) 986	ZFU-TE (44, octies et octies A) 987	342	10 669		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981	JEI (44, sexies A) 989				
	ZRD (44, terdecies) 127	ZRR (44, quinquedecies) 138	10 669			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44, undécies) 990				
	ZFA (44, quaterdecies) 343	Investissements outre-mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies) 992					
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit 346		350	257	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 352	1 525	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 370	1 525	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430	9 326	432		434		436		436	9 326		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450	10 359	452		454		456		456	10 359		
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	13 211	472		474		476		476	13 211		
Immobilisations financières		480	20	482		484		486		486	20		
TOTAL		490	32 916	492		494		496		496	32 916		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		506			
	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520	4 404	522		524	1 056	526		526	5 460		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 558	542		544	1 023	546		546	4 581		
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
Autres immobilisations corporelles		560	6 271	562		564	1 319	566		566	7 590		
TOTAL		570	14 233	572		574	3 398	576		576	17 631		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2JC L'ECRIN DE SAMATAN						Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		960							
Total des déficits restant à reporter		970							
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		24	066
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		11	057
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

SAGE Experts-comptables - janvier 2019 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

Désignation de l'entreprise:2JC L'ECRIN DE SAMATAN.....										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le: ..01/01/2018. et clos le:31/12/2018						Données en nombre de mois		1	2			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								376				
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE												
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
TOTAL 1								106				
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113				
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
TOTAL 2								144				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								121				
Variation négative des stocks								145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
TOTAL 3								152				
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).								117				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case						020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022			Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026						
Période de référence		024	/	/	160	/	/					
Date de cessation				/	/							

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122018

SIREN

7 9 2 9 6 2 4 0 9

Dénomination de l'entreprise

2JC L'ECRIN DE SAMATAN

Adresse (voie)

1 RUE DES COMTES DU COMMINGES

Code postal

32130

Ville

SAMATAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique LAFON Prénom(s) CHRISTINENom marital PROST % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 51Naissance: Date 22/11/1971 N° Département 34 Commune BEZIERS Pays FRANCEAdresse : N° 20 Voie CHEMIN D'ENCOHEBEROTCode Postal 32600 Commune L'ISLE-JOURDAIN Pays FRANCETitre (2) M. Nom patronymique PROST Prénom(s) MICHELNom marital % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 49Naissance: Date 08/08/1972 N° Département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCEAdresse : N° 20 Voie CHEMIN D'ENCOHEBEROTCode Postal 32600 Commune L'ISLE-JOURDAIN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
			Néant
		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		77	
MEC		180	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		300	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		1 276	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N			
		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			
		Montant	

2JC L'ECRIN DE SAMATAN

1 RUE DES COMTES DU COMMINGES

32130 SAMATAN

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

édité le 18/04/2019

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 18/04/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	32 896	17 631	15 265	12,27	18 663	15,35
Immobilisations financières	20		20	0,02	20	0,02
ACTIF IMMOBILISÉ	32 916	17 631	15 285	12,28	18 683	15,37
Matières premières, approv., en cours de production	11 447		11 447	9,20	10 786	8,87
Marchandises	71 234		71 234	57,25	57 790	47,54
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 982		1 982	1,59	436	0,36
Autres créances	4 235		4 235	3,40	4 207	3,46
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	18 968		18 968	15,24	28 561	23,50
Caisse	108		108	0,09	190	0,16
Charges constatées d'avance	1 177		1 177	0,95	901	0,74
ACTIF CIRCULANT	109 151		109 151	87,72	102 870	84,63
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	142 067	17 631	124 436	100,00	121 553	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	6,43	8 000	6,58
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,64	800	0,66
Réserves réglementées				
Autres réserves	69 348	55,73	63 223	52,01
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	12 222	9,82	6 125	5,04
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	90 370	72,62	78 148	64,29
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	10 500	8,44	17 263	14,20
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	229	0,18		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 602	10,93	13 453	11,07
Autres dettes	9 735	7,82	12 689	10,44
Produits constatés d'avance				
DETTES	34 066	27,38	43 405	35,71
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	124 436	100,00	121 553	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 18/04/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises			103 330	78,08	90 231	76,01	13 099	14,52	
Production vendue biens					7 757	6,53	-7 757	-100,00	
Production vendue services			29 009	21,92	20 726	17,46	8 283	39,96	
Chiffres d'Affaires Nets			132 339	100,00	118 714	100,00	13 625	11,48	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits					0	0,00			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			132 339	100,00	118 714	100,00	13 625	11,48	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			52 420	39,61	31 737	26,73	20 683	65,17	
Variation de stock (marchandises)			-13 445	-10,15	-1 046	-0,87	-12 399	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 025	4,55	1 392	1,17	4 633	332,83	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 779	-1,33	9 066	7,64	-10 845	-119,61	
Autres achats et charges externes			35 499	26,82	28 182	23,74	7 317	25,96	
Impôts, taxes et versements assimilés			364	0,28	504	0,42	-140	-27,77	
Rémunérations du personnel			26 776	20,23	28 700	24,18	-1 924	-6,69	
Charges sociales			10 419	7,87	9 931	8,37	488	4,91	
Dotations aux amortissements			3 398	2,57	3 548	2,99	-150	-4,22	
Dotations aux provisions									
Autres charges					0	0,00			
Total des charges d'exploitation			119 677	90,43	112 014	94,36	7 663	6,84	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			12 662	9,57	6 700	5,64	5 962	88,99	
Produits financiers			0	0,00	0	0,00			
Produits exceptionnels									
Charges financières			391	0,30	575	0,48	-184	-31,99	
Charges exceptionnelles									
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			12 271	9,27	6 125	5,16	6 146	100,34	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices			49	0,04			49	N/S	
Total des Produits			132 339	100,00	118 715	100,00	13 624	11,48	
Total des Charges			120 117	90,76	112 590	94,84	7 527	6,69	
RÉSULTAT NET			12 222	9,24	6 125	5,16	6 097	99,54	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier			3 254	2,46	3 655	3,08	-401	-10,96	
Dont Crédit-bail immobilier									

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 18/04/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	32 896	17 631	15 265	12,27	18 663	15,35
213500 Installations générales, agencements, aménagements	9 326		9 326	7,49	9 326	7,67
218100 Installations générales, agencements, aménagements divers	10 359		10 359	8,32	10 359	8,52
218400 Mobilier	13 211		13 211	10,62	13 211	10,87
281350 INSTALL GENERALE		5 460	-5 460	-4,38	-4 404	-3,61
281810 INSTALLATION GENERALE SUR SOL D AUTRUI		4 581	-4 581	-3,67	-3 558	-2,92
281840 MOBILIER		7 590	-7 590	-6,09	-6 271	-5,15
Immobilisations financières	20		20	0,02	20	0,02
261000 Titres de participation	20		20	0,02	20	0,02
ACTIF IMMOBILISÉ	32 916	17 631	15 285	12,28	18 683	15,37
Matières premières, approv., en cours de production	11 447		11 447	9,20	10 786	8,87
311000 Matières (ou groupe) A	10 452		10 452	8,40	9 668	7,95
326000 Emballages	995		995	0,80	1 118	0,92
Marchandises	71 234		71 234	57,25	57 790	47,54
371000 Marchandises (ou groupe) A	71 234		71 234	57,25	57 790	47,54
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 982		1 982	1,59	436	0,36
411000 Clients	1 981		1 981	1,59	436	0,36
Autres créances	4 235		4 235	3,40	4 207	3,46
444000 Etat - Impôts sur les bénéfices	28		28	0,02		
467000 SCI DE L ECRIN	4 207		4 207	3,38	4 207	3,46
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	18 968		18 968	15,24	28 561	23,50
511500 CB à encaisser					55	0,05
512100 Banque principale	18 968		18 968	15,24	28 506	23,45
Caisse	108		108	0,09	190	0,16
531000 Caisse siège social	108		108	0,09	190	0,16
Charges constatées d'avance	1 177		1 177	0,95	901	0,74
486000 Charges constatées d'avance	1 177		1 177	0,95	901	0,74
ACTIF CIRCULANT	109 151		109 151	87,72	102 870	84,63
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	142 067	17 631	124 436	100,00	121 553	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	6,43	8 000	6,58
101300 Capital souscrit - appelé, versé	8 000	6,43	8 000	6,58
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,64	800	0,66
106100 Réserve légale	800	0,64	800	0,66
Réserves réglementées				
Autres réserves	69 348	55,73	63 223	52,01
106800 Autres réserves	69 348	55,73	63 223	52,01
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	12 222	9,82	6 125	5,04
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	90 370	72,62	78 148	64,29
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	10 500	8,44	17 263	14,20
164100 EMPRUNT CA	10 500	8,44	17 263	14,20
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	229	0,18	229	0,18
419100 Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes	229	0,18	229	0,18
Fournisseurs et comptes rattachés	13 602	10,93	13 453	11,07
401000 Fournisseurs	13 602	10,93	13 453	11,07
Autres dettes	9 735	7,82	12 689	10,44
421000 Personnel - Rémunérations dues	2 296	1,85	2 322	1,91
431000 Sécurité sociale	2 820	2,27	2 477	2,04
445511 TVA à décaisser en France	3 539	2,84	3 315	2,73
445662 TVA DEDUCTIBLE 20%	15	0,01	15	0,01
445712 TVA COLLECTEE 20%	1	0,00	17	0,01
455000 Associés - Comptes courants	1 064	0,86	4 543	3,74
Produits constatés d'avance				
DETTES	34 066	27,38	43 405	35,71
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	124 436	100,00	121 553	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 18/04/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises			103 330	78,08	90 231	76,01	13 099	14,52	
707100 VENTE BIJOUX			82 552	62,38	68 021	57,30	14 531	21,36	
707200 VENTE MONTRES			13 689	10,34	15 125	12,74	-1 436	-9,48	
707300 VENTE REVEILS/PENDULES			1 303	0,98	1 399	1,18	-96	-6,85	
707500 VENTE PILES			1 342	1,01	1 193	1,00	149	12,49	
707600 PERCAGE			1 681	1,27	1 668	1,41	13	0,78	
707700 VENTE BRACELET DE MONTRES			2 574	1,95	2 761	2,33	-187	-6,76	
707800 VENTE ARGENTERIE			188	0,14	65	0,05	123	189,23	
Production vendue biens					7 757	6,53	-7 757	-100,00	
701100 VENTE OR					7 757	6,53	-7 757	-100,00	
Production vendue services			29 009	21,92	20 726	17,46	8 283	39,96	
706100 ATELIER BIJOUX			23 340	17,64	16 362	13,78	6 978	42,65	
706200 ATELIER MONTRES			5 669	4,28	4 363	3,68	1 306	29,93	
Chiffres d'Affaires Nets			132 339	100,00	118 714	100,00	13 625	11,48	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits					0	0,00			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			132 339	100,00	118 714	100,00	13 625	11,48	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			52 420	39,61	31 737	26,73	20 683	65,17	
607100 ACHAT BIJOUX			40 168	30,35	22 124	18,64	18 044	81,56	
607200 ACHAT DE MONTRES			8 962	6,77	5 737	4,83	3 225	56,21	
607300 ACHAT DE REVEILS OU DE PENDULES			973	0,74	884	0,74	89	10,07	
607400 ACHAT APPRETS					39	0,03	-39	-100,00	
607500 ACHAT PILES			447	0,34	396	0,33	51	12,88	
607600 ACHAT ARGENTERIE			34	0,03	330	0,28	-296	-89,69	
607700 ACHAT DE PERCAGES			560	0,42	645	0,54	-85	-13,17	
607800 ACHAT BRACELETS DE MONTRE			1 275	0,96	1 582	1,33	-307	-19,40	
Variation de stock (marchandises)			-13 445	-10,15	-1 046	-0,87	-12 399	N/S	
603700 Variation des stocks de marchandises			-13 445	-10,15	-1 046	-0,87	-12 399	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 025	4,55	1 392	1,17	4 633	332,83	
601000 Achats stockés - Matières premières (et fournitures)			4 364	3,30			4 364	N/S	
602600 Emballages			1 662	1,26	1 392	1,17	270	19,40	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 779	-1,33	9 066	7,64	-10 845	-119,61	
603200 Variation des stocks des autres approvisionnements			-1 779	-1,33	9 066	7,64	-10 845	-119,61	
Autres achats et charges externes			35 499	26,82	28 182	23,74	7 317	25,96	
606110 Electricité, Essence, Gaz			240	0,18	399	0,34	-159	-39,84	
606120 Fournitures non stockable eau			117	0,09	115	0,10	2	1,74	
606300 Fournitures d'entretien et de petit équipement			2 660	2,01	1 437	1,21	1 223	85,11	
606400 Fournitures administratives			163	0,12	234	0,20	-71	-30,33	
611100 SOUS TRAITANCE ATELIER BIJOUX			7 246	5,48	8 630	7,27	-1 384	-16,03	
611200 SOUS TRAITANCE ATELIER HORLOGERIE			2 675	2,02	1 583	1,33	1 092	68,98	
612210 DELTA SECURITE TELE SURVEILLANCE			265	0,20	517	0,44	-252	-48,73	
612220 CONTRAT MAINTENANCE			176	0,13	331	0,28	-155	-46,82	
612230 LOYER CAISSE MATERIEL			1 827	1,38	1 921	1,62	-94	-4,88	
612240 LOCATION MAT ALARME			985	0,74	887	0,75	98	11,05	
613200 Locations immobilières			7 800	5,89	5 200	4,38	2 600	50,00	
615000 Entretien et réparations			394	0,30	414	0,35	-20	-4,82	
616100 Multirisque			1 967	1,49	1 970	1,66	-3	-0,14	
622600 Honoraires			565	0,43	237	0,20	328	138,40	
623000 Publicité, publications, relations publiques			1 521	1,15	1 672	1,41	-151	-9,02	
624100 Transports sur achats			58	0,04	81	0,07	-23	-28,39	
625100 Voyages et déplacements			9	0,01	75	0,06	-66	-87,99	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 18/04/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
625150 INDEMNITES KILOMETRIQUES	4 200	3,17			4 200	N/S
625700 Réceptions	365	0,28	126	0,11	239	189,68
626100 Frais de télécommunications	934	0,71	1 023	0,86	-89	-8,69
626200 Frais postaux	378	0,29	411	0,35	-33	-8,02
627200 FRAIS BANCAIRE MENSUEL	300	0,23	300	0,25		0,00
627300 ASSURANCE PRET	136	0,10	200	0,17	-64	-31,99
627800 COMMISSIONS CB	518	0,39	420	0,35	98	23,33
Impôts, taxes et versements assimilés	364	0,28	504	0,42	-140	-27,77
635000 Autres impôts et taxes (administration)			159	0,13	-159	-100,00
635110 Contribution économique territoriale	210	0,16	345	0,29	-135	-39,12
637000 Autres impôts et taxes (autres organismes)	154	0,12			154	N/S
Rémunérations du personnel	26 776	20,23	28 700	24,18	-1 924	-6,69
641000 IK			4 200	3,54	-4 200	-100,00
641100 SALAIRE BRUT	26 776	20,23	24 500	20,64	2 276	9,29
Charges sociales	10 419	7,87	9 931	8,37	488	4,91
645100 Cotisations à l'URSSAF	10 496	7,93	7 544	6,35	2 952	39,13
645200 Cotisations aux mutuelles			368	0,31	-368	-100,00
645300 Cotisations aux caisses de retraites			2 020	1,70	-2 020	-100,00
649000 CICE	-77	-0,05			-77	N/S
Dotations aux amortissements	3 398	2,57	3 548	2,99	-150	-4,22
681120 DOT AMORT ET PROV	3 398	2,57	3 548	2,99	-150	-4,22
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0,00		
Total des charges d'exploitation	119 677	90,43	112 014	94,36	7 663	6,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 662	9,57	6 700	5,64	5 962	88,99
Produits financiers	0	0,00	0	0,00		
Produits exceptionnels						
Charges financières	391	0,30	575	0,48	-184	-31,99
661600 Intérêts bancaires et sur opérations de financement	391	0,30	575	0,48	-184	-31,99
Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	12 271	9,27	6 125	5,16	6 146	100,34
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	49	0,04			49	N/S
695000 Impôts sur les bénéfices	49	0,04			49	N/S
Total des Produits	132 339	100,00	118 715	100,00	13 624	11,48
Total des Charges	120 117	90,76	112 590	94,84	7 527	6,69
RÉSULTAT NET	12 222	9,24	6 125	5,16	6 097	99,54
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	3 254	2,46	3 655	3,08	-401	-10,96
612210 DELTA SECURITE TELE SURVEILLANCE	265	0,20	517	0,44	-252	-48,73
612220 CONTRAT MAINTENANCE	176	0,13	331	0,28	-155	-46,82
612230 LOYER CAISSE MATERIEL	1 827	1,38	1 921	1,62	-94	-4,88
612240 LOCATION MAT ALARME	985	0,74	887	0,75	98	11,05
Dont Crédit-bail immobilier						

2JC L'ECRIN DE SAMATAN

1 RUE DES COMTES DU COMMINGES

32130 SAMATAN

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

édité le 18/04/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 124 436,15 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 12 221,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement 77€

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 32 916 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	32 896			32 896
Immobilisations financières	20			20
TOTAL	32 916			32 916

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 17 631 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 233			17 631
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 233			17 631

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Installations générales, agenceme	9 326	1 056	8 269	AMORT 10 ANS
Installations générales, agenceme	10 359	1 023	9 336	AMORT 10 ANS
Mobilier	13 211	1 318	11 893	AMORT 10 ANS
TOTAL	32 896	3 397	29 499	

3.2 - Etat des créances = 7 394 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	7 394	7 394	
TOTAL	7 394	7 394	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 1 177 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	80.00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	80.00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 33 837 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	10 500	7 540	2 960	
Dettes financières diverses	1 064	1 064		
Fournisseurs	13 602	13 602		
Dettes fiscales & sociales	8 671	8 671		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	33 837	30 877	2 960	

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 132 339 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	103 330	78 %
Prestations de services	29 009	21 %
TOTAL	132 339	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 177 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	1 177
TOTAL	1 177

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet @COM-SOFEC-GASCOGNE de l'Isle-Jourdain, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2JC L'ECRIN DE SAMATAN,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	124 436
Chiffre d'affaires hors taxes	132 339
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	12 222

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Le Cabinet @COM-SOFEC-GASCOGNE de l'Isle-Jourdain,
Fait à L'ISLE JOURDAIN le 18/04/2019

2JC L'ECRIN DE SAMATAN

1 RUE DES COMTES DU COMMINGES

32130 SAMATAN

ETATS DE GESTION

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

édité le 18/04/2019

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros.

Edité le 18/04/2019

Du 01/01/2018 Au 31/12/2018 12 mois	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017 12 mois	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 12 mois	% 2018	% 2017	% 2016
---	---	---	-----------	-----------	-----------

ACTIF						
Capital souscrit non appelé						
* Immobilisations incorporelles						
* Immobilisations corporelles	15 265	18 663	22 211	12,27	15,35	18,08
* Immobilisations financières	20	20	20	0,02	0,02	0,02
Actif Immobilisé	15 285	18 683	22 231	12,28	15,37	18,09
Stocks et en cours	82 681	68 576	76 596	66,44	56,42	62,34
* Créances clients et comptes rattachés	1 982	436	2 815	1,59	0,36	2,29
* Autres créances	4 235	4 207	1 997	3,40	3,46	1,63
* Disponibilités	19 076	28 751	17 956	15,33	23,65	14,61
Actif réalisable et disponible	25 293	33 394	22 768	20,33	27,47	18,53
Actif circulant	107 974	101 969	99 364	86,77	83,89	80,86
* Charges à répartir						
* Charges constatées d'avance	1 177	901	1 283	0,95	0,74	1,04
* Primes de remboursement des obligations						
* Ecarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	124 436	121 553	122 877	100,00	100,00	100,00

PASSIF						
* Capital social ou individuel	8 000	8 000	8 000	6,43	6,58	6,51
* Primes d'émission et écarts de réévaluation						
* Réserves et assimilées	70 148	64 023	55 593	56,37	52,67	45,24
* Résultat de l'exercice	12 222	6 125	13 430	9,82	5,04	10,93
* Subventions d'investissement						
* Provisions réglementées						
Capitaux propres	90 370	78 148	77 023	72,62	64,29	62,68
Provisions pour risques & charges						
* Emprunts et dettes assimilées	10 500	17 263	23 842	8,44	14,20	19,40
* Concours bancaires courants (créditeurs)						
* Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	13 602	13 453	13 932	10,93	11,07	11,34
* Comptes courants d'associés	1 064	4 543	911	0,86	3,74	0,74
* Autres dettes	8 900	8 146	7 169	7,15	6,70	5,83
Dettes	34 066	43 405	45 854	27,38	35,71	37,32
* Produits constatés d'avance						
* Ecart de conversion passif						
TOTAL DU PASSIF	124 436	121 553	122 877	100,00	100,00	100,00

BILANS COMPARÉS PAR FLUX

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros.

Edité le 18/04/2019

	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018 12 mois	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017 12 mois	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 12 mois
DÉTERMINATION DU FONDS DE ROULEMENT			
Capital	8 000	8 000	8 000
Réserves	70 148	64 023	55 593
Report à nouveau			
Résultat	12 222	6 125	13 430
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	90 370	78 148	77 023
- Actif fictif			
+ Provisions pour risques et charges			
+ Provisions de l'actif circulant			
+ Partie à LT des emprunts	10 500	17 263	23 842
+ Autres dettes à long terme			
CAPITAUX PERMANENTS	100 870	95 411	100 865
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	15 265	18 663	22 211
Immobilisations financières	20	20	20
Partie à LT actif circulant			
- ACTIF NET IMMOBILISÉ	15 285	18 683	22 231
= FONDS DE ROULEMENT	85 585	76 728	78 635
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	8 857	-1 906	
DÉTERMINATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Stocks et en cours	82 681	68 576	76 596
Avances et acomptes versés			
Créances clients	1 982	436	2 815
Autres créances	4 235	4 207	1 997
Charges constatées d'avance	1 177	901	1 283
Charges à répartir			
+ CRÉANCES A COURT TERME	90 075	74 120	82 690
Dettes financières à court terme	1 064	4 543	911
Avances et acomptes reçus	229		
Dettes fournisseurs	13 602	13 453	13 932
Dettes fiscales et sociales	8 671	8 146	7 169
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
- DETTES A COURT TERME	23 566	26 142	22 012
= BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	66 509	47 978	60 678
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	18 531	-12 700	
DÉTERMINATION DE LA TRÉSORERIE			
+ Valeurs mobilières			
+ Disponibilités	19 076	28 751	17 956
- Découvert en trésorerie			
= TRÉSORERIE	19 076	28 751	17 956
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-9 674	10 794	
F.R. - B.F.R. = TRÉSORERIE	19 076	28 751	17 956

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros.

Edité le 18/04/2019

	Du 01/01/2018		Du 01/01/2017	
	Au 31/12/2018		Au 31/12/2017	
	12 mois	%	12 mois	%
Ventes de marchandises	103 330	78,08	90 231	76,01
- Cout direct d'achat	52 420	39,61	31 737	26,73
+/- Variation du stock de marchandises	-13 445	-10,15	-1 046	-0,87
Marge commerciale (I)	64 355	48,63	59 540	50,15
+ Production vendue	29 009	21,92	28 483	23,99
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	29 009	21,92	28 483	23,99
- Matières premières et approvisionnements consommés	4 246	3,21	10 458	8,81
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	24 763	18,71	18 025	15,18
Marge brute globale (I + II)	89 118	67,34	77 565	65,34
- Services extérieurs et autres charges externes	35 499	26,82	28 182	23,74
Valeur ajoutée produite	53 619	40,52	49 383	41,60
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	364	0,28	504	0,42
- Salaires et traitements	26 776	20,23	28 700	24,18
- Charges sociales	10 419	7,87	9 931	8,37
Excédent brut d'exploitation	16 060	12,14	10 248	8,63
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 398	2,57	3 548	2,99
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante			0	0,00
- Autres charges de gestion courante			0	0,00
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	12 662	9,57	6 700	5,64
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	0	0,00	0	0,00
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	0	0,00	0	0,00
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	391	0,30	575	0,48
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	12 271	9,27	6 125	5,16
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	49	0,04		
Résultat Net Comptable	12 222	9,24	6 125	5,16

		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018		Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	
		12 mois	%	12 mois	%
	Ventes de marchandises Production vendue	103 330 29 009	78,08 21,92	90 231 28 483	76,01 23,99
	CHIFFRE D'AFFAIRE NET	132 339	100,00	118 714	100,00
ACTIVITE COMMERCIALE	Ventes de marchandises Coût d'achat des marchandises vendues	103 330 38 975	78,08 29,45	90 231 30 691	76,01 25,85
	MARGE COMMERCIALE	64 355	48,63	59 540	50,15
ACTIVITE PRESTATION DE SERVICE OU PRODUCTION	Production vendue Production stockée ou destockée Production immobilisée	29 009	21,92	28 483	23,99
	PRODUCTION DE L'EXERCICE	29 009	21,92	28 483	23,99
	Matières premières consommées	4 364	3,30		
	Approvisionnements consommés	-117	-0,08	10 458	8,81
	Sous-traitance directe				
	MARGE BRUTE DE PRODUCTION	24 763	18,71	18 025	15,18
	MARGE BRUTE GLOBALE	89 118	67,34	77 565	65,34
	Autres achats Charges externes	3 180 32 319	2,40 24,42	2 184 25 998	1,84 21,90
	VALEUR AJOUTÉE	53 619	40,52	49 383	41,60
	Subventions d'exploitation				
	Impôts et taxes	364	0,28	504	0,42
	Charges de personnel	37 196	28,11	38 631	32,54
	Cotisations de l'exploitant				
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 060	12,14	10 248	8,63
	Autres produits de gestion			0	0,00
	Autres charges de gestion			0	0,00
	Reprises sur amortissements et provisions				
	Dotations aux amortissements	3 398	2,57	3 548	2,99
	Dotations aux provisions				
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 662	9,57	6 700	5,64
	Produits financiers	0	0,00	0	0,00
	Charges financières	391	0,30	575	0,48
	RÉSULTAT COURANT	12 271	9,27	6 125	5,16
	Produits exceptionnels				
	Charges exceptionnelles				
	Participation des salariés				
	Impôts sur les Bénéfices	49	0,04		
	RÉSULTAT NET	12 222	9,24	6 125	5,16

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros.

Edité le 18/04/2019

Du 01/01/2018	Du 01/01/2017	Du 01/01/2016	%	%	%
Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	2018	2017	2016
12 mois	12 mois	12 mois			

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARÉS

Production vendue	132 339	118 714	113 911	100,00	100,00	100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Sous-traitance						
TOTAL PRODUCTION	132 339	118 714	113 911	100,00	100,00	100,00
Matières premières	58 445	33 129	44 518	44,16	27,91	39,08
Variation de stocks	-15 224	8 020	-13 280	-11,49	6,76	-11,65
Salaires de production	37 196	38 631	37 837	28,11	32,54	33,22
COÛT DIRECT DE PRODUCTION	80 417	79 780	69 075	60,77	67,20	60,64
MARGE BRUTE	51 922	38 934	44 836	39,23	32,80	39,36
Autres achats	3 180	2 184	2 541	2,40	1,84	2,23
Charges externes	32 319	25 998	23 932	24,42	21,90	21,01
Impôts et taxes	364	504	509	0,28	0,42	0,45
Personnel administratif						
Charges sociales de l'exploitant						
Amortissements	3 398	3 548	3 671	2,57	2,99	3,22
Provisions						
Autres charges		0			0,00	
Reprises et autres produits		0			0,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	39 261	32 234	30 652	29,67	27,15	26,91
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 662	6 700	14 184	9,57	5,64	12,45
Produits financiers	0	0	0	0,00	0,00	0,00
Charges financières	391	575	754	0,30	0,48	0,66
RÉSULTAT FINANCIER	-391	-575	-754	-0,29	-0,47	-0,65
RÉSULTAT COURANT	12 271	6 125	13 430	9,27	5,16	11,79
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	49			0,04		
BÉNÉFICE OU PERTE	12 222	6 125	13 430	9,24	5,16	11,79

TABLEAU DE RATIOS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros.

Edité le 18/04/2019

Du 01/01/2018 Au 31/12/2018 12 mois	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017 12 mois	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 12 mois
---	---	---

<p>DÉLAI MOYEN DE RÉALISATION DES STOCKS</p> <p>(Stocks N - 1 + stock N) / 2 X 30 X nombre de mois _____ = Coût d'achat des marchandises vendues</p>	630 Jours	635 Jours	806 Jours
<p>DURÉE MOYENNE DE CRÉDIT ACCORDÉ AUX CLIENTS</p> <p>Clients et comptes rattachés X 30 X nombre de mois _____ = Ventes H.T. + T.V.A. collectée</p>	5 Jours	1 Jours	7 Jours
<p>DURÉE MOYENNE DE CRÉDIT OBTENU DES FOURNISSEURS</p> <p>Fourniss d'expl. et cpts rattachés X 30 X nombre de mois _____ = Achats et autres charges externes H.T. + T.V.A. déductible</p>	47 Jours	71 Jours	61 Jours
<p>SOLVABILITÉ A COURT TERME</p> <p>Actif circulant - Stocks + Ch. const. d'av. - Ch. à rép. _____ = Dettes à moins d'un an + Produits constatés d'avance</p>	0.88	1.21	0.87

SAS 2JC
L'ECRIN DE SAMATAN

Au capital de 8 000€

1, rue des Comtes du Comminges

32130 SAMATAN

DOSSIER JURIDIQUE ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Rapport de gestion

Rapport spécial

visé à l'article L225-38 du code de commerce

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle

du 15 AVRIL 2019

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Monsieur,

Je vous ai convoquée en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la Loi et à nos Statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes et le bilan du dit exercice.

Mon rapport, les comptes annuels et autres documents renseignements se rapportant à l'exercice clos, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

I - L'ACTIVITE GENERALE

Pour cet exercice social, l'activité de l'entreprise se traduit par les chiffres donnés ci-après :

Situation de la société durant l'exercice : bénéfice de 12 221€60

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

NEANT

Activités de recherche et de développement

NEANT

G

M.P

II- PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

a) - Communication des charges somptuaires - article 223 quater et 39-4 du CGI et impôt supporté en raison de ces charges

NEANT

b) - Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé des frais généraux - article 223 quinquès et 39-5 du CGI

NEANT

c) - Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, font apparaître un bénéfice comptable de 12 221 €60 que je vous propose d'affecter de la manière suivante :

Autres réserves : 12 221€60

d) - Dividendes versés au titre des trois derniers exercices, montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% et des revenus distribués non éligibles à cet abattement - art 243 bis du CGI

PAS DE DIVIDENDE CETTE ANNEE

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

M.P.
CP

IV - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Participations réciproques - articles L 359 D 250 et D 251

NEANT

Je vous demande de bien vouloir approuver les résolutions qui seront soumises à votre vote et de donner quitus de leur gestion au Président et au Directeur Général pour l'exercice clos.

Je reste à votre disposition, pour vous donner toutes informations ou éclaircissements qui vous souhaiteriez.

Christine PROST
PRESIDENT

C.P
MP

RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Madame,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce, je porte à votre connaissance les conventions intervenues directement ou indirectement entre la société et son Président ou son Directeur Général.

La convention suivante est intervenue au cours de l'exercice écoulé :

Location immobilières

La société a versé la somme mensuelle de 650€ de loyer mensuel à la SCI DE L'ECRIN dont Mme et Mme Prost sont actionnaires.

Christine Prost
Présidente



PORCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le quinze avril à quatorze heures

Les associés de la SAS 2JC, au capital de 8 000€ divisé en 100 actions de 80€ chacune, se sont réunis au siège social, sur la convocation du Président, faite conformément aux statuts pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les opérations ou conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Affectation des résultats
- Approbation des opérations ou conventions visées par l'article L 225 - 38 du code de commerce.
- Quitus au Président au Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités

Sont présents :

- **Monsieur Michel PROST**

Propriétaire de..... 49 actions

- **Madame Christine LAFON**

Propriétaire de 51 actions

TOTAL.....

100 actions

CP
MLP

L'assemblée est présidée par Madame Christine PROST, Président ès-qualité.

Madame le Président fait observer que la présente assemblée a été convoquée quinze jours au moins à l'avance par une lettre recommandée adressée au dernier domicile connu de son associé, indiquant l'ordre du jour ci-dessus reproduit.

A la lettre de convocation étaient joints le rapport du Président sur les comptes de l'exercice, le compte de résultat, le bilan, l'annexe et le texte des résolutions proposées.

Ces mêmes documents avec en outre, le rapport spécial du Président et l'inventaire au 31 décembre 2018 sont déposés sur le bureau de l'assemblée.

Madame le Président fait encore observer que pendant le même délai de quinze jours précédent la présente assemblée, l'inventaire a été tenu au siège social à la disposition de son associé.

Après avoir constaté que son associé n'a pas usé de la faculté de poser par écrit des questions, il donne lecture de ses rapports qui demeureront annexés au procès-verbal de la présente assemblée.

Cette lecture terminée, il offre la parole à son associé.

Après discussion, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement lues et mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au Président de ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que l'information des associés ont bien été respectées et notamment la mise à disposition des associés, pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à l'approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CP
A.P.

CP
A.P.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée général, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve le dit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont présentés et avec toutes les opérations qu'ils traduisent desquels il résulte un bénéfice comptable de xxxxx€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice soit la somme de 12 221 €60 :

Autres réserves 12 221 €60

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, statuant en application des dispositions de l'article 225-38 du code de commerce, approuve les conventions énoncées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus au Président et au Directeur Général pour l'accomplissement de leur missions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par les associés présents.

Christine PROST



Michel PROST

